

pédestre 

VTT 

 point patrimoine

Circuit des manoirs

Champigné



Départ / Arrivée : Espace campinial
Distance : 18,9 km
Durée du parcours : 5 heures
Niveau de difficulté : Moyen
Balisage : Jaune

Informations pratiques :

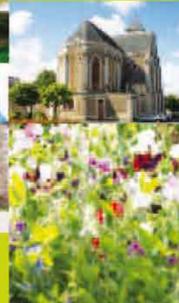
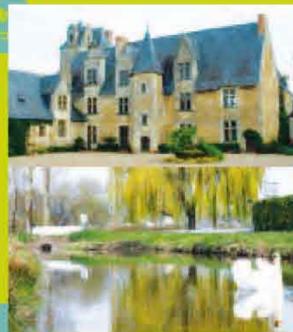
Restaurants et commerces. Anjou Golf (parcours 18 trous). 2 barrières obligent les vététistes à porter le vélo.

Après avoir contourné le court de tennis, vous allez traverser la D770, puis vous longez le ruisseau du Pyron et les deux étangs, la rue des Combattants et le chemin de S^t Mathurin qui constitue l'ancien axe principal de Champigné pour rallier Sablé-sur-Sarthe.

Après la ferme du Tertre, allez tout droit jusqu'à la voie communale, prenez à gauche en direction de l'ancienne ferme du Cul Salé. Face à ce corps de ferme, vous empruntez le chemin à gauche, en direction du **manoir de Charnacé**.

La date de 1559 se lit encore au-dessus du portail central.

Suivez la voie jusqu'à un calvaire, empruntez le chemin à gauche, qui a la caractéristique d'être sur une veine de schiste. En filant sur ce carrefour, vous rejoignez la D768 que vous traversez. Avant d'arriver aux vergers, vous prenez à droite pour longer un champ de culture. Après avoir contourné cette parcelle, un passage dans une haie va vous permettre de rejoindre un chemin boisé, couvert de lierres et de petits cyclamens, selon la saison. A la sortie de ce chemin, vous arrivez dans le lotissement de la Salmonière, que vous



traversez. Avant d'arriver sur la D770, vous prenez à droite vers le lotissement du Clos de Bel Air. A gauche, vous allez apercevoir un petit chemin creux : la ruelle du Groix, avec un puits en son point le plus bas. Ce passage vous permet de rejoindre la D770. En face un autre petit chemin vous emmène jusqu'à la rue du Clos, qui mène à Juvardail.

Plus loin, après les habitations, un chemin à droite vous dirige vers la D190. Une fois la D190 rejointe, vous la traversez en direction de la ferme de la Richardière, puis vous reprenez un chemin sur la droite, qui, par un détour, vous emmènera vers la ferme de la Souvestrie, un très ancien monastère.

En poursuivant votre chemin, vous apercevez le **manoir de la Hamonnière**. Le nom de cette bâtisse provient du premier seigneur Antoine Hamon, écuyer, qui possède la terre en 1408.

Une fois la D768 traversée, vous êtes en direction de la Mainguère, empruntez un chemin à gauche permettant de contourner la Coudanière. Vous arrivez sur un chemin reliant la Hamonnière à **la Malle Demeure** vous prenez à droite.

Prenez à droite vers la Grande Rougère, puis bifurquez à gauche vers la Petite Rougère. Après avoir suivi la D770 en direction de Champigné, vous récupérez la route des Prés, vous replongeant parmi les terres bocagères et les peupleraies. En vous dirigeant vers le bourg, vous y retrouvez le parcours aller sur votre droite, vous permettant de rallier le point de départ du circuit.

